

**IMPÔT SUR LES SOCIÉTÉS**

Si PME innovantes :

Si option pour le régime optionnel de taxation au tonnage, art. 209-0 B (entreprises de transport maritime):

A - IDENTIFICATION DE L'ENTREPRISE							
Désignation de la société		SARL CAROLINE PARENT ET ASSOCIES					
Adresse du principal établissement		10 B rue des Naigeons 21200 BEAUNE					
Adresse du siège social, si différent							
Ancienne Adresse en cas de changement							
RÉGIME FISCAL DES GROUPES							
Date d'entrée dans le groupe de la société déclarante							
Pour les sociétés filiales, désignation, n° d'identification et adresse du lieu d'imposition de la société mère							
B - ACTIVITÉ		Si vous avez changé d'activité <input type="checkbox"/>		Activités exercées :		Négoce de vins	
C - RÉCAPITULATION DES ÉLÉMENTS D'IMPOSITION							
1 - Résultat fiscal				Bénéfice imposable au taux de 28%		64358	
Bénéfice imposable au taux de 33 1/3 ou 31%		<del>98-007</del>		Bénéfice imposable au taux de 15%		38120	
Bénéfice imposable au taux de 15%		Déficit					
2 - Plus-values				Résultat net de la concession de licences d'exploitation de brevet au taux de 15%			
Plus-values à long terme imposables au taux de 15%		Autres + valeurs imposables au taux de 19%		+ values à long terme imposables au taux de 0%		Plus-values exonérées (art. 238 quinquedecies)	
+ values à long terme imposables au taux de 19%							
3 - Abattements et exonérations notamment en faveur des entreprises nouvelles ou implantées en zones d'entreprises ou zones franches (cocher la case selon le cas). Ces montants ne doivent pas être retranchés des résultats mentionnés en C-1 et C-2							
Entreprises nouvelles art. 44 sexies <input type="checkbox"/>		Jeunes entreprises innovantes <input type="checkbox"/>		Autres dispositifs <input type="checkbox"/>		Pôle de compétitivité <input type="checkbox"/>	
Entreprises nouvelles art. 44 septies <input type="checkbox"/>		Zones franches d'activités art. 44 quaterdecies <input type="checkbox"/>		Zone franche urbaine - Territoire entrepreneur, art.44 octies A <input type="checkbox"/>		Zone de restructuration de la défense art. 44 terdecies <input type="checkbox"/>	
Sociétés d'investissements immobiliers cotées <input type="checkbox"/>		Bénéfice ou déficit exonéré (indiquer + ou - selon le cas) <input type="checkbox"/>		Plus-values exonérées relevant du taux de 15% <input type="checkbox"/>		Bassins urbains à dynamiser (BUD), art.44 scxdecies <input type="checkbox"/>	
4 - Option pour le crédit d'impôt outre-mer							
dans le secteur productif, art. 244 quater W <input type="checkbox"/>				dans le secteur du logement social, art. 244 quater X <input type="checkbox"/>			
D - IMPUTATIONS							
1 - Au titre des revenus mobiliers de source française ou étrangère ayant donné lieu à un certificat de crédit d'impôt.							
2 - Au titre des revenus auxquels est attaché, en vertu d'une convention fiscale conclue avec un État étranger, un territoire ou une collectivité territoriale d'Outre-Mer, un crédit d'impôt représentatif de l'impôt de cet État, territoire ou collectivité. Total figurant en cartouche au cadre VII de l'imprimé N°2066.							
E - CONTRIBUTION ANNUELLE SUR LES REVENUS LOCATIFS						Recettes net. soumises à la contrib. 2,5%	
F - ENTREPRISES SOUMISES OU DÉSIGNÉES AU DÉPÔT DE LA DÉCLARATION PAYS PAR PAYS CbC/DAC							
1- Si vous êtes l'entreprise, tête de groupe, soumise au dépôt de la déclaration pays par pays n°2258-SD (article 223-I-1 quinquies C-I-1): <input type="checkbox"/>							
2- Si vous êtes la société tête de groupe et que vous avez désigné une autre entité du groupe pour souscrire la déclaration n° 2258-SD, indiquer le nom, adresse et numéro d'identification fiscale de l'entité désignée :							
3- Si vous êtes l'entreprise désignée au dépôt de la déclaration n° 2258-SD par la société tête de groupe (art. 223 quinquies C-I-2) : <input type="checkbox"/>							
Dans ce cas, veuillez indiquer le nom, adresse et numéro d'identification fiscale de la société tête de groupe :							
G - COMPTABILITÉ INFORMATISÉE							
Votre comptabilité est-elle informatisée ?		oui <input type="checkbox"/>		Si oui, nom du logiciel utilisé :		Plateforme Comptable	
CGA <input type="checkbox"/>		Viseur conventionné <input type="checkbox"/>		- N° d'agrément du CGA			
Nom et adresse :							
- du Comptable :		Indép.		DIJON 3 G rue Jeanne Barret 21000 Dijon			
- du Conseil :							
- du CGA ou du viseur conventionné:							

DEC LOYERS

pour les bureaux du 10B rue des Naigeons Beaune = 3680,52 €  
 pour la salle d'attente à l'Europe 21030 Beaune = 1200 €  
 pour le garage de la madeline à Beaune St Loup Niè = 600,00 €

**IMPÔT SUR LES SOCIÉTÉS**  
ANNEXE À LA DÉCLARATION N°2065  
Exercice clos le 31/12/2019

Néant 

<b>H - RÉPARTITION DES PRODUITS DES ACTIONS ET DES PARTS SOCIALES, AINSI QUE DES REVENUS ASSIMILÉS DISTRIBUÉS</b>	
1. Montant global brut des distributions :	- Payées par la société elle-même - Payées par un établissement chargé du service des titres
2. Montant des distributions correspondant à des rémunérations ou à des avantages dont la société ne désigne pas le(s) bénéficiaire(s) :	
3. Montant des prêts avancés et acomptes consentis aux associés, actionnaires et porteurs de parts	
4. Montant des autres distributions :	
5. Montant des revenus distribués éligibles à l'abattement de 40 %	
6. Montant des revenus distribués non éligibles à l'abattement de 40 %	
7. Montant des revenus répartis	<b>TOTAL (1 + 2 + 3 + 4)</b>

<b>I - RÉMUNÉRATIONS NETTES VERSÉES AUX MEMBRES DE CERTAINES SOCIÉTÉS</b>							
Nom, prénoms, domicile et qualité (associé, associé gérant) :	SARL	Sommes versées, au cours de la période retenue pour l'assiette de l'impôt sur les sociétés, à chaque associé, gérant ou non, désigné col.1, à titre de traitements, émoluments, indemnités, remboursements forfaitaires de frais ou autres rémunérations de ses fonctions dans la société.					
		Nombre de parts sociales appartenant à chaque associé en toute propriété ou en usufruit	Année au cours de laquelle le versement a été effectué	Montant des sommes versées :			
				A titre de traitements émoluments et indemnités proprement dits	A titre de frais de représentation, de mission et de déplacement		A titre de frais professionnels autres que ceux visés dans les colonnes ⑤ et ⑥
①	②	③	④	Indemnités forfaitaires	Remboursements	Indemnités forfaitaires	Remboursements
PARENT CAROLINE GERANTE 14 21200	100	2019	16996				
ROBERT BETHUNE Courme 34 rue Sainte MARBÈRETE 21200 Beaune	99	2019	17325				

<b>J - DIVERS</b>	
Nom et adresse du propriétaire du fonds (en cas de gérance libre)	
Adresses des autres établissements	

<b>K - CADRE NE CONCERNANT QUE LES ENTREPRISES PLACÉES SOUS LE RÉGIME SIMPLIFIÉ D'IMPOSITION</b>	
Rémunérations :	- Montant brut des salaires ( hors apprentis et handicapés) - Rétrocessions d'honoraires, de commissions et de courtages
Moins-values à long terme imposées à 15 % :	- MVLT restant à reporter à l'ouverture de l'exercice - MVLT imputée sur les PVLT de l'exercice - MVLT réalisée au cours de l'exercice - MVLT restant à reporter



Attention changement d'adresse par rapport à l'an passé

**RELEVÉ DE FRAIS GÉNÉRAUX**

Exercice clos le 31/12/2019

A - FRAIS ALLOUÉS DIRECTEMENT OU INDIRECTEMENT AUX PERSONNES LES MIEUX REMUNÉRÉES	
Nom, prénom et emploi occupé	Adresse complète
1	
2	
3	
4	
5	
6	
7	
8	
9	
10	

RÉMUNÉRATIONS DIRECTES OU INDIRECTES (dans le même ordre que ci-dessus)					Frais de voyages et de déplacements	Dépenses et charges afférentes		TOTAL DES COLONNES 5 à 8
Montant des rémunérations de toute nature ①	Montant des indemnités et allocations diverses ②	Valeur des avantages en nature ③	Montant des remboursements de dépenses à caractère personnel ④	TOTAL DES COLONNES 1 à 4 ⑤		Aux véhicules et autres biens ⑦	Aux immeubles non affectés à l'exploitation ⑧	
1								
2								
3								
4								
5								
6								
7								
8								
9								
10								
**								

NON CONCERNÉ

\*\* TOTAL GÉNÉRAL

B - AUTRES FRAIS	⑩
Cadeaux de toute nature, à l'exception des objets conçus spécialement pour la publicité, et dont la valeur unitaire ne dépasse pas 69 € par bénéficiaire (toutes taxes comprises)	
Frais de réception, y compris les frais de restaurants et de spectacles, qui se rattachent à la gestion de l'entreprise et dont la charge lui incombe normalement	
<b>TOTAL</b>	

C - ÉLÉMENTS DE RÉFÉRENCE	
Total des dépenses	Bénéfices imposables
- de l'exercice (TOTAL col. 9 + TOTAL col. 10)	- de l'exercice
- de l'exercice précédent	- de l'exercice précédent
Le : A : BEAUNE	
Signataire : - Titre, nom et prénom	MME CAROLINE PARENT
- Qualité	GERANTE

Contrôle des seuils

Min individuelle < à 50 000 €  
et collective < à 150 000 €

Voyages = 3692 < à 15000 €

Cadeaux = 634 < 3000 €

Receptions = 156341 < 6100 €

## ① BILAN SIMPLIFIÉ

Exercice clos le 31/12/2019

Néant 

ACTIF	Brut		Amort. Provisions		Net	Net
	①		②		31/12/2019	31/12/2018
					③	④
Immobilisations incorporelles :	010		012			
- Fonds commercial						
- Autres	014		016			
Immobilisations corporelles	028	595	030	380	215	414
Immobilisations financières (1)	040	185	042		185	185
<b>(5) TOTAL I</b>	044	<b>780</b>	048	<b>380</b>	<b>400</b>	<b>598</b>
Stocks matières premières, appro., en cours de production	050		052			
Stocks marchandises	060	2 204	062		2 204	7 194
Avances et acomptes versés sur commandes	064	894	066		894	741
Créances (2) clients et comptes rattachés	068	54 903	070		54 903	69 374
Créances autres (3)	072	2 137	074		2 137	539
Valeurs mobilières de placement	080		082			35 000
Disponibilités	084	494 297	086		494 297	387 269
Charges constatées d'avance	092	3 291	094		3 291	3 902
<b>TOTAL II</b>	096	<b>557 725</b>	098		<b>557 725</b>	<b>504 020</b>
<b>TOTAL GÉNÉRAL (I + II)</b>	110	<b>558 505</b>	112	<b>380</b>	<b>558 125</b>	<b>504 618</b>

PASSIF		31/12/2019	31/12/2018	
Capital social ou individuel		120	3 000	3 000
Écarts de réévaluation		124		
Réserve légale		126	300	300
Réserves réglementées		130		
Autres réserves (dont réserve relative à l'achat d'oeuvres)	131	132	347 598	268 835
Report à nouveau		134		
<b>Résultat de l'exercice</b>		136	74 269	78 764
Provisions réglementées		140		
<b>TOTAL I</b>	142	<b>425 167</b>	<b>350 898</b>	
Provisions pour risques et charges		<b>TOTAL II</b> 154		
Emprunts et dettes assimilées (4)		156		
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours (4)		164		
Fournisseurs et comptes rattachés (4)		166	17 019	20 392
Autres dettes (4) (dont comptes courants d'associés de l'exercice N)	169	172	83 790	115 940
Produits constatés d'avance		174		
<b>TOTAL III</b>	176	<b>132 959</b>	<b>153 720</b>	
<b>TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III)</b>	180	<b>558 125</b>	<b>504 618</b>	

Renvois :					
(1) Dont immobilisations financières à moins d'un an	193		(4) Dont dettes à plus d'un an	195	
(2) Dont créances à plus d'un an	197		(5) Coût de revient des immo. acquises	182	/
(3) Dont comptes courants d'associés débiteurs	199		(5) Prix de vente hors TVA des immo. cédées	184	/

## ② COMPTE DE RÉSULTAT SIMPLIFIÉ DE L'EXERCICE (en liste)

Exercice clos le 31/12/2019

Néant 

A - RÉSULTAT COMPTABLE		31/12/2019	31/12/2018
Ventes de marchandises	209	-277 438	210
Production vendue biens	215		214
Production vendue services	217		218
Production stockée			222
Production immobilisée			224
Subventions d'exploitation reçues			226
Autres produits			230
		21	24
<b>Total des produits d'exploitation hors TVA (I)</b>		<b>745 835</b>	<b>669 405</b>
Achats de marchandises (y compris droits de douane)		234	541 460
Variation de stock (marchandises)		236	4 990
Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)		238	3 521
Variation de stock (matières premières et approvisionnements)			240
Autres charges externes (dont crédit-bail mobilier	8 697 / immobilier)		242
		44 588	36 328
Impôts, taxes et versements assimilés (dont taxe professionnelle) CFE et CVAE	243	484	244
		1 789	1 785
Rémunérations du personnel		250	34 462
Charges sociales		252	19 369
Dotations aux amortissements		254	198
Dotations aux provisions		256	349
Autres charges : - Dont provisions fiscales pour implantations commerciales à l'étranger	259		262
- Dont cotisations versées aux organisations syndicales et professionnelles		1	
<b>Total des charges d'exploitation (II)</b>		<b>650 378</b>	<b>567 960</b>
<b>I - Résultat d'exploitation (I - II)</b>		<b>270</b>	<b>95 458</b>
Produits financiers		III	280
Produits exceptionnels		IV	290
Charges financières		V	294
Charges exceptionnelles : - Dont amortissements des souscriptions dans des PME innovantes (art 217 octies)	VI	300	25
- Dont amortissements exceptionnels de 25% des constructions nouvelles (art 39 quinquies D)			
Impôts sur les bénéfices		VII	306
		23 738	25 114
<b>2 - Bénéfice ou perte : produits (I + III + IV) - charges (II + V + VI + VII)</b>		<b>310</b>	<b>74 269</b>
<b>B - RÉSULTAT FISCAL</b>		<b>312</b>	<b>74 269</b>
Reporter le bénéfice comptable colonne I, déficit comptable colonne 2			314
Rémunérations et avantages personnels non déductibles		316	
Amortissements excédentaires et autres amortissements non déductibles		318	3568
Provisions non déductibles		322	
Impôts et taxes non déductibles (23738 + 878)		324	24516 - 23738
Divers dont intérêts excédentaires comptes courants d'associés	247	Ecart valeurs	248
		249	330
Fraction des loyers versés dans le cadre d'un crédit bail immobilier et de levée d'option		( Part de loyers dispensés de réintégration )	251
Charges afférentes à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime		998	
Résultat fiscal afférent à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime		999	
Produits afférents à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime			997
<b>Déductions</b>			
Entreprise nouvelle (44 sexies)	986	Zone franche urbaine (44 octies et 44 octies A)	987
Zone revitalisation rurale (44 quinquies)	138	Reprise d'entreprise en difficulté (44 septies)	981
Bassins d'emploi à redynamiser (art. 44 duodécies)	991	Pôles de compétitivité hors CICE (art 44 undécies)	990
ZFA 44 quaterdécies	345	Investissements outre mer	344
Divers, dont : Déduction exceptionnelle (art 39 décies)	655	Créance report en arrière du déficit	346
<b>Résultat fiscal avant imputation des déficits antérieurs</b>		Bénéfice colonne 1, déficit colonne 2	352
Déficit de l'exercice reporté en arrière (entreprises I.S. seulement)			356
Déficits antérieurs reportables		119	(dont imputés sur le résultat)
<b>Résultat fiscal après imputation des déficits</b>		Bénéfice colonne 1, déficit colonne 2	370

**DÉTAILS - DÉTERMINATION DU RÉSULTAT FISCAL**

Exercice clos le 31/12/2019

<b>I - RÉINTEGRATIONS DIVERSES</b>	
<b>Libellé</b>	<b>31/12/2019</b>
	<b>Montant</b>
<i>Pénalités de retard</i>	<i>25</i>
<i>Erreurs de cohérence(s) détectée(s).</i>	

  

<b>II - DÉDUCTIONS DIVERSES</b>	
<b>Libellé</b>	<b>31/12/2019</b>
	<b>Montant</b>
<i>Erreurs de cohérence(s) détectée(s).</i>	

**③ IMMOBILISATIONS - AMORTISSEMENTS - PLUS-VALUES - MOINS-VALUES**

Exercice clos le 31/12/2019

Néant 

Formulaire obligatoire (article 302 Septies A bis du Code Général des Impôts) Désignation de l'entreprise : CAROLINE PARENT ET ASSOCIES

**I - IMMOBILISATIONS**

Actif immobilisé	Valeur brute des immobilisations au début de l'exercice		Augmentations		Diminutions		Valeur brute des immobilisations à la fin de l'exercice		Réévaluation légale
									Valeur d'origine des immobilisations en fin d'exercice
Immobilisations incorporelles - Fonds commercial	400		402		404		406		
- Autres	410		412		414		416		
I - Terrains	420		422		424		426		
m - Constructions	430		432		434		436		
m - Installations techniques matériel et outillage industriels	440		442		444		446		
o - Installations générales, agencements divers	450		452		454		456		
o - Matériel de transport	460		462		464		466		
r - Autres immobilisations corporelles	470	595	472		474		476	595	
Immobilisations financières	480	185	482		484		486	185	
<b>TOTAL</b>	<b>490</b>	<b>780</b>	<b>492</b>		<b>494</b>		<b>496</b>	<b>780</b>	

**II - AMORTISSEMENTS**

Immobilisations amortissables	Montant des amortissements au début de l'exercice		Augmentations : dotations de l'exercice		Diminutions : amortissements afférents aux éléments sortis de l'actif et reprises		Montant des amortissements à la fin de l'exercice	
Immobilisations incorporelles	500		502		504		506	
I - Terrains	510		512		514		516	
m - Constructions	520		522		524		526	
m - Installations techniques matériel et outillage industriels	530		532		534		536	
o - Installations générales, agencements, aménagements divers	540		542		544		546	
c - Matériel de transport	550		552		554		556	
o - Autres immobilisations corporelles	560	181	562	198	564		566	380
<b>TOTAL</b>	<b>570</b>	<b>181</b>	<b>572</b>	<b>198</b>	<b>574</b>		<b>576</b>	<b>380</b>

**III - PLUS-VALUES, MOINS-VALUES (19 %, 15 % et 0 % pour les entreprises à l'IS, 12,8 % pour les entreprises à l'IR)**

Nature des immobilisations	Valeur d'actif	Amortissements	Valeur résiduelle	Prix de cession	Plus ou moins-values			
					Court terme	Long terme		
						19%	15% ou 12,8%	0%
1	2	3	4	5	6	7	8	
<b>TOTAL</b>	578	580	582	584	586	581	587	589
Plus-values taxables à 19% (1)			579	Régularisations	590	583	594	595
Résultat net de la concession et de la sous-concession de licences d'exploitation de droits de la propriété industrielle bénéficiant du régime des plus-values à long terme (CGI art 39 terdecies)							591	
<b>TOTAL</b>	<b>596</b>		<b>585</b>		<b>597</b>		<b>597</b>	<b>599</b>

## ④ RELEVÉ DES PROVISIONS - AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES - DÉFICITS REPORTABLES - DIVERS

Exercice clos le 31/12/2019

Néant 

Formulaire obligatoire (art. 302 Septies A bis du CGI)		Désignation de l'entreprise : CAROLINE PARENT ET ASSOCIES							
<b>I - RELEVÉ DES PROVISIONS - AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES</b>									
A - NATURE DES PROVISIONS		Montant au début de l'exercice		Augmentation : dotations de l'exercice		Diminutions : reprises de l'exercice		Montant à la fin de l'exercice	
Provisions réglementées :	Amortissements dérogatoires	600		602		604		606	
	Dont majorations exceptionnelles de 30%	601		603		605		607	
	Autres provisions réglementées	610		612		614		616	
Provisions pour risques et charges		620		622		624		626	
Provisions pour dépréciation :	Sur immobilisations	630		632		634		636	
	Sur stocks et en cours	640		642		644		646	
	Sur clients et comptes rattachés	650		652		654		656	
	Autres provisions pour dépréciation	660		662		664		666	
<b>TOTAL</b>		680		682		684		686	
<b>B - MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES</b>				<b>C - VENTILATION DES DOTATIONS AUX PROVISIONS ET CHARGES À PAYER NON DEDUCTIBLES POUR L'ASSIETTE DE L'IMPÔT</b>					
	Dotations		Reprises						
Immobilisations incorporelles	700		705		Indemnités pour congés à payer, charges sociales et fiscales correspondantes				
Terrains	710		715						
Constructions	720		725						
Inst. techniques mat. et outillage	730		735						
Inst. générale, agencements, amén. div.	740		745						
Matériel de transport	750		755						
Autres immobilisations corporelles	760		765						
<b>TOTAL</b>		770		775		<b>Total à reporter ligne 322 du tableau n°2033-B</b>	780		
<b>II - DÉFICITS REPORTABLES</b>				<b>III - DÉFICITS PROVENANT DE L'APPLICATION DU 209C</b>					
Déficits :	- Restant à reporter au titre de l'exercice précédent	982		119		Résultat déficitaire relevant de l'article 209C du CGI	995		
	- Imputés	983				Déficits étrangers des PME antérieurement déduits (article 209C du CGI)	996		
	- Reportables	984		119					
	- De l'exercice	860							
<b>Total des déficits restant à reporter</b>		870		119					
<b>VI - DIVERS</b>									
Primes et cotisations complémentaires facultatives							381		
Cotisations personnelles obligatoires de l'exploitant							380		
N° du centre de gestion agréé							388		
Montant de la TVA collectée							374	16 459	
Montant de la TVA déductible sur biens et services (sauf immobilisations)							378	12 382	
Montant des prélèvements personnels de l'exploitant							399		
Aides perçues ayant donné droit à la réduction d'impôt prévue au 4 de l'article 238 bis du CGI pour l'entreprise donatrice							398		
Montant de l'investissement reçu qui a donné lieu à amortissement exceptionnel chez l'entreprise investisseur dans le cadre de l'article 217 octies du CGI							397		

## ⑤ DÉTERMINATION DES EFFECTIFS ET DE LA VALEUR AJOUTÉE

Exercice clos le 31/12/2019

Néant 

<b>DÉCLARATION DES EFFECTIFS</b>		
Effectifs moyens du personnel :	376	2
dont apprentis	657	0
dont handicapés	651	0
Effectifs affectés à l'activité artisanale	861	0
<b>CALCUL DE LA VALEUR AJOUTÉE</b>		
<b>I - Chiffre d'affaires de référence CVAE</b>		
Ventes de produits fabriqués, prestations de services et marchandises	108	745 814
Redevances pour concessions, brevets, licences et assimilés	118	
Plus-values de cession d'éléments d'immobilisations corporelles et incorporelles, si rattachées à une activité normale et courante	119	
Refacturations de frais inscrites au compte de transfert de charges	105	
<b>TOTAL I</b>	<b>106</b>	<b>745 814</b>
<b>II - Autres produits à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée</b>		
Autres produits de gestion courante hors quote-parts de résultat sur opérations faites en commun	115	21
Production immobilisée à hauteur des seules charges déductibles ayant concouru à sa formation	143	
Subventions d'exploitation reçues	113	
Variation positive des stocks	111	842
Transferts de charges déductibles de la valeur ajoutée	116	
Rentrées sur créances amorties lorsqu'elles se rapportent au résultat d'exploitation	153	
<b>TOTAL II</b>	<b>144</b>	<b>863</b>
<b>III - Charges à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée</b>		
Achats	121	544 981
Variation négative des stocks	145	5 832
Services extérieurs, à l'exception des loyers et redevances	125	30 329
Loyers et redevances, à l'exception de ceux afférents à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois	146	5 563
Taxes déductibles de la valeur ajoutée	133	
Autres charges de gestion courante hors quote-parts de résultat sur opérations faites en commun	148	1
Charges déductibles de la valeur ajoutée afférente à la production immobilisée déclarée	128	
Fraction déductible de la valeur ajoutée des dotations aux amortissements afférentes à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois	135	
Moins-values de cession d'éléments d'immobilisations corporelles et incorporelles, si attachées à une activité normale et courante	150	
<b>TOTAL III</b>	<b>152</b>	<b>586 706</b>
<b>IV - Valeur ajoutée produite</b>		
Calcul de la valeur ajoutée	<b>TOTAL GÉNÉRAL (I + II - III)</b>	<b>137 159 972</b>
<b>V - Cotisation sur la Valeur ajoutée des Entreprises</b>		
Valeur ajoutée assujettie à la CVAE (à reporter sur les formulaires n°s 1330 - CVAE pour les multi-établissements et sur les formulaires n°s 1329 AC et 1329 DEF)	117	159 972
<b>Cadre réservé au mono établissement au sens de la CVAE Si vous êtes assujettis à la CVAE et un mono-établissement au sens de la CVAE, veuillez compléter le cadre ci-dessous et la case 117, vous serez alors dispensé du dépôt du formulaire n° 1330 CVAE</b>		
Mono-établissement au sens de la CVAE	020	<input checked="" type="checkbox"/>
Chiffre d'affaires de référence CVAE	022	745 814
Effectifs au sens de la CVAE	023	2
Chiffre d'affaires du groupe économique (art. 223 A du CGI)	026	
Période de référence	du	1/01/2019 au 31/12/2019
Date de cessation	186	

## ⑥ COMPOSITION DU CAPITAL SOCIAL

(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait détenant directement au moins 10 % du capital de la société)

Exercice clos le 31/12/2019

Néant 

N° SIREN	493856595
Dénomination de l'entreprise	CAROLINE PARENT ET ASSOCIES
Adresse :	- N°, Type et nom de voie 10 B rue des Naigeons
	- Code postal 21200
	- Ville BEAUNE

Nombre total d'associés ou actionnaires personnes morales de l'entreprise		Nombre total de parts ou d'actions correspondantes	
Nombre total d'associés ou actionnaires personnes physiques de l'entreprise	3	Nombre total de parts ou d'actions correspondantes	200

I - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES MORALES				
Forme juridique		Dénomination		
N° SIREN (si société établie en France)		% de détention		Nb de parts ou d'actions
Adresse :	N° et voie			Pays
	Code postal	Commune		

II - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES PHYSIQUES						
Titre (1)	MME	Nom patronymique / Prénom		CORINNE		
Nom marital	ROBERT-BETHUNE		% de détention	49.50	Nb de parts ou d'actions	99
Naissance :	Date	11/01/1969	N° Département	95	Pays FR	
	Commune	VILLIERS LE BEL				
Adresse :	N° et voie	<del>7 RUE DU CLOS DES CAPUCINS</del> 34 MAI SAINTE MARGUERITE		Pays FR		
	Code postal	21200	Commune	BEAUNE		
Titre (1)	MME	Nom patronymique / Prénom		CAROLINE		
Nom marital	PARENT		% de détention	50.00	Nb de parts ou d'actions	100
Naissance :	Date	19/04/1977	N° Département	21	Pays FR	
	Commune	DIJON				
Adresse :	N° et voie	14 RUE PIERRE JOIGNEAUX			Pays FR	
	Code postal	21200	Commune	BEAUNE		

**⑦ FILIALES ET PARTICIPATIONS**

(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait détenant directement au moins 10 % du capital de la société)

Exercice clos le 31/12/2019

Néant

N° SIREN	493856595	
Dénomination de l'entreprise	CAROLINE PARENT ET ASSOCIES	
Adresse :	- N°, Type et nom de voie	10 B rue des Naigeons
	- Code postal	21200
	- Ville	BEAUNE

Nombre total de filiales détenues par l'entreprise :

Forme juridique	Dénomination	N° SIREN (si société établie en France)	% de détention	
Adresse :	N° et voie	Code postal	Commune	Pays

<p style="font-size: 2em; opacity: 0.3; transform: rotate(-30deg);">Aucune filiale de cohérence(s) détectée(s).</p>				
---	--	--	--	--

**RÉDUCTIONS ET CRÉDITS D'IMPÔTS DE L'EXERCICE**

Exercice clos le 31/12/2019

Néant 

<b>Régime de l'intégration fiscale (article 223 A du CGI) : la société mère du groupe doit souscrire le formulaire n° 2069-RCI pour chacune des sociétés du groupe y compris sa propre déclaration (article 49 septies Q de l'annexe III au CGI)</b>	
Si vous êtes la société mère, cocher la case ci-contre <input type="checkbox"/>	
<b>Dans ce cas, indiquer la dénomination, adresse et SIREN de la société du groupe pour laquelle les réductions et crédits d'impôt sont déclarés (y compris pour les crédits et réductions d'impôt de la société mère)</b>	
Forme juridique / Dénomination	
Complément de dénomination	
Adresse	
PME au sens communautaire	
<b>I - RÉDUCTIONS ET CRÉDITS D'IMPÔT DISPENSES DE DÉCLARATION SPÉCIALE</b>	
<b>Crédit d'impôt</b>	<b>Montant</b>
Réduction d'impôt en faveur du mécénat - montants des dons et versements consentis à des organismes dont le siège est situé au sein de l'UE ou de l'EEE	
<b>Crédit d'impôt pour la compétitivité et l'emploi (complément)</b>	
Dont crédit d'impôt relatif aux rémunérations versées à des salariés affectés à des exploitations situées dans les DOM	
Dont préfinancement	
Montant total des rémunérations versées n'excédant pas 2,5 SMIC et ouvrant droit à crédit d'impôt hors rémunérations versées à des salariés affectés à des exploitations situées dans les DOM	
Montant des rémunérations n'excédant pas 2,5 SMIC versées à des salariés affectés à des exploitations situées dans les DOM	
Montant des rémunérations (hors DOM) éligibles à la majoration pour les salariés des professions pour lesquelles le paiement des congés et des charges sur les indemnités de congés est mutualisé entre les employeurs affiliés obligatoirement aux caisses de compensation prévue à l'article L.3141-30 du code du travail	
Montant des rémunérations versées à des salariés affectés à des exploitations situées dans les DOM éligibles à la majoration pour les salariés des professions pour lesquelles le paiement des congés et des charges sur les indemnités de congés est mutualisé entre les employeurs affiliés obligatoirement aux caisses de compensation prévue à l'article L.3141-30 du code du travail	
Quote-part de crédit d'impôt résultant de la participation de l'entreprise dans des sociétés de personnes ou groupements assimilés	
<b>II - CRÉDITS D'IMPÔT AVEC DÉPÔT OBLIGATOIRE D'UNE DÉCLARATION SPÉCIALE</b>	
<b>Crédit d'impôt</b>	<b>Montant</b>
Crédit d'impôt en faveur de la recherche - dont montant du crédit d'impôt pour les dépenses situées dans les DOM	
<b>PRÉCISIONS SUR L'UTILISATION DES CRÉDITS D'IMPÔTS (Utilisation de la valeur AUT "Autres crédits d'impôts")</b>	
<b>III - CAS PARTICULIERS</b>	
<b>Crédit d'impôt déposé en cas de cessation au titre de l'année N</b>	<b>Montant</b>
<b>Crédit d'impôt déposé au titre de l'année civile N-2, N-1 en cas d'exercice de plus de 12 mois</b>	<b>Montant</b>

## DONNÉES D'IDENTIFICATION

Exercice clos le 31/12/2019

A . Identification du déclarant			
Forme juridique / Dénomination	SARL	CAROLINE PARENT ET ASSOCIES	
Complément de dénomination			
N° SIREN	493856595		
N° de Téléphone	0661179537		
Adresse Mail			
Adresse	- N°, Type et nom de voie	10 B rue des Naigeons	
	- Complément de distribution		
	- Lieu-dit, hameau		
	- Code postal / Ville	21200	BEAUNE
Référence d'obligation fiscale	IS1	Code activité NAF	4634Z
J'accepte l'utilisation de cette adresse mail pour la transmission d'information par la DGFIP			
B . Identification du Conseil			
Forme juridique / Dénomination	So GECO - INEXTEN SO Cartere EST -		
Complément de dénomination			
Adresse Mail			
J'accepte l'utilisation de cette adresse mail pour la transmission d'information par la DGFIP			
C . Régime Fiscal			
Catégorie fiscale	BI Catégorie fiscale BIC		
Régime fiscal	RS régime réel simplifié		
Code IS/IR-BIC (si catégorie fiscale = BIC/IS)	IS Impôt sur les sociétés		
Cession/cessation d'activité ou Décès de l'exploitant			
D . Périodes			
Date de début de l'exercice ou période N	01/01/2019		
Date de clôture de l'exercice ou période N	31/12/2019		
Durée de l'exercice ou période N	12		
Date d'arrêté provisoire des comptes			
Date de clôture de l'exercice ou période N-1 (si catégorie fiscale = BIC-IS ou BA)	31/12/2018		
Durée de l'exercice ou période N-1 (si catégorie fiscale = BIC-IS ou BA)	12		
E . Monnaie			
Code monnaie	EUR		

**DÉTAIL DES PRODUITS À RECEVOIR**

Exercice clos le 31/12/2019

Produits à recevoir	Montant
CLIENTS FACT A ETABLIR	52 238,73

Erreurs de cohérence(s) détectée(s).

## DÉTAIL DES CHARGES À PAYER

Exercice clos le 31/12/2019

Charges à payer	Montant
Fournisseurs fact non larvenues	4 834,63
Dettes provisions congés payés	2 981,12
Charges sociales s/ congés à payés	14 601,75
Autres charges à payer (social)	423,74
┆ (fiscal)	878
TVA s/ factures à établir	8 706,45
	<hr/>
	19 282

Erreurs de cohérence(s) détectée(s)

**DÉTAIL DES CHARGES CONSTATÉES D'AVANCE**

Exercice clos le 31/12/2019

Charges constatées d'avance, libellé	Période		Montants		
	Début	Fin	Exploitation	Financier	Exceptionnel

Erreurs de cohérence(s) détectée(s).

**DÉTAIL DES PRODUITS CONSTATÉS D'AVANCE**

Exercice clos le 31/12/2019

Produits constatés d'avance, libellé	Période		Montants		
	Début	Fin	Exploitation	Financier	Exceptionnel

Erreurs de cohérence(s) détectée(s).

## TAUX RÉDUIT D'IMPÔT SUR LES SOCIÉTÉS DÉTERMINATION DES BÉNÉFICES SOUMIS AU TAUX RÉDUIT

(art. 219 I b du CGI, art. 46 quater - 0ZZ bis A de l'annexe III)

Exercice clos le 31/12/2019

Identification de la société	
Désignation de la société	CAROLINE PARENT ET ASSOCIES
Numéro SIREN du principal établissement	493856595
Code NAF	4634Z
Adresse du siège social si différente :	- N°, Type et nom de voie
	- Complément de distribution
	- Lieu-dit, hameau
	- Code postal / Ville

I - Résultats de l'exercice	
<b>A. Résultats imposables dans les conditions de droit commun</b>	
a. Bénéfice net de l'exercice avant imputation des déficits antérieurs	RÉSULTAT FISCAL 102472 98.007
b. Dont plus-value nette à court terme	
c. Défisits ou amortissements réputés différés imputés au titre de l'exercice	
<b>B. Résultats relevant du régime des plus-values à long terme</b>	
d. Plus-value nette à long terme de l'exercice	
e. Dont résultat net de la concession de licences d'exploitation (art.39 terdecies -1 du CGI)	
f. Dont moins-values à long terme ou déficits imputés au titre de l'exercice	

II - Bénéfices soumis au taux réduit	
g. Montant maximum exigible au taux réduit : 38 120 € x durée de l'exercice en mois / 12	38 120
h. Dont plus-value nette à court terme imposable	
i. Dont résultat net imposable dans les conditions de droit commun autre que la plus-value nette à court terme de l'exercice	38120
j. Dont résultat net imposable de la concession de licences d'exploitation (art. 39 terdecies -1 du CGI)	
k. Dont plus-value nette à long terme autre que le résultat net imposable de la concession de licences d'exploitation (art. 39 terdecies -1 du CGI)	
<b>TOTAL (h. + i. + j. + k.)</b>	<b>38120</b>

<b>l. III - Bénéfices soumis au taux normal</b>	(a. - c. - h. - i.)	64358 98.007
---	---------------------	--------------

<b>m. IV - Plus-value nette à long terme soumise au taux de 19 %</b>	(d. - j. - k.)	
--	----------------	--

(S) détectée(s)